

COMMUNIQUÉ TECHNIQUE

8

H. Muñoz

Janvier, 2001

Panneau de Béton en fibrociment FINEXPERT (1/4")

CLASSE D'ISOLATION DU BRUIT (NIC) 35

D'après une version modifiée (petite échelle) de la procédure d'évaluation "Essais de perte de la transmission du son" –SAE J1400, on a obtenu une classe d'ISOLATION DU BRUIT (NIC) de 35 pour le panneau de Béton en Fibrociment FINEXPERT de 1/4" d'épaisseur. La valeur NIC est équivalente à : CLASSE DE TRANSMISSION DU SON(STC) évalué par l'ASTM.

La demande d'un tel essai a été proposé par un manufacturier de panneaux acoustiques, qui fabrique des sections sandwichs avec un cœur de nattes en fibre de verre.

L'objectif de mesurer les valeurs NIC d'un matériau, est de déterminer combien de son le matériau peut refléter. Plus haute est la valeur NIC, plus de son sera reflété du matériau. Les fabricants des panneaux acoustiques spécifient qu'une valeur STC minimum de 35 classifie le matériau comme un réflecteur du son. D'après cette exigence minimal, le panneau de Béton en Fibrociment FINEXPERT(1/4") peut être utilisé comme un réflecteur à une composition murale avec un panneau acoustique du côté réverbérant et un cœur d'isolant en fibre de verre. De cette façon, le panneau de Béton en Fibrociment FINEXPERT (1/4") va renvoyer au cœur du mur le son qui atteint le panneau FINEXPERT, une fois que ce son a traversé le panneau acoustique et l'isolation. Le son sera retenu à l'intérieur du mur.

Le poids, la masse, la rigidité et la continuité du chemin de transmission du son à travers du mur et l'absorption du son à l'intérieur de cet espace, sont tous des éléments qui affectent la transmission du son d'un système mural ou d'un composant individuel de ce système mural.